



CED Special Missions
Square des Conduites d'Eau 1
1020 LIÈGE
T +32(0)2 730 06 04

specialmissions.property@ced.be
www.ced.be

IBAN BE 30 0914 4487 4311
BIC GEBABR33
TVA BE9703 921 971

Date: 12/07/2019

E

C

RAPPORT DE CONCLUSION

Assuré:		Couverture:	INCENDIE DIVERS
Date sinistre:	01/08/2018	Date de mission:	21/08/2018
Premier contact:	31/08/2018	Date de l'expertise:	12-07-2019
Localisation du sinistre:	EN BREGOTTE 132 4400 FLÉMALLE-HAUTE		
Tiers:	J.		

Nous nous référons à nos précédents envois relatifs à cette affaire. Depuis lors, nous avons poursuivi nos investigations et sommes en mesure de vous relater comme suit :

CONSTATS

En date du 12/07/2019, nous avons procédé aux constats des dégâts matériels dans le bâtiment situé EN BREGOTTE 132 4400 FLÉMALLE-HAUTE, ce qui correspond au risque assuré.

A cette occasion, nous avons rencontré:

CIRCONSTANCES

L'assuré est propriétaire habitant d'un bien sis EN BREGOTTE 132 4400 FLÉMALLE-HAUTE.

D'après les premières informations collectées lors de notre visite, en date du 12/07/2019, l'assuré constate:

une désolidarisation de la partie droite avec basculement de son immeuble

CAUSE

Après étude des essais de sol et de l'endoscopie, les dommages perpétrés au niveau de l'immeuble proviennent tout simplement d'une mauvaise portance du sol et du fait que les fondations sont implantées à des niveaux différents, ce qui entraîne des tassements différentiels, phénomène accentué par la sécheresse qui a été constatée l'été dernier.

Nous devons retenir que les forces portantes du sol en cet endroit sont on ne peut plus médiocre ; ce qui



entraîne un basculement de l'immeuble voisin et qui produit une fissuration à l'immeuble de Monsieur CARLIER.

A certains endroits, il n'y a pas de portance en-dessous des fondations ; situation attestant de la présence de remblais.

ELEMENTS DE RECOURS

Aucun recours ne peut être exercé.

EVALUATION DES DOMMAGES AUX BIENS ASSURES

La réclamation porte sur: 5.000 €.

L'assuré réclame la remise en état de son immeuble mais ne nous présente aucun devis de réparation..

ELEMENTS DE COUVERTURE:

Les dommages proviennent de la mauvaise portance du sol sur lequel l'immeuble est bâti.

Le capital bâtiment ou le système d'évaluation du bâtiment est correctement appliqué.

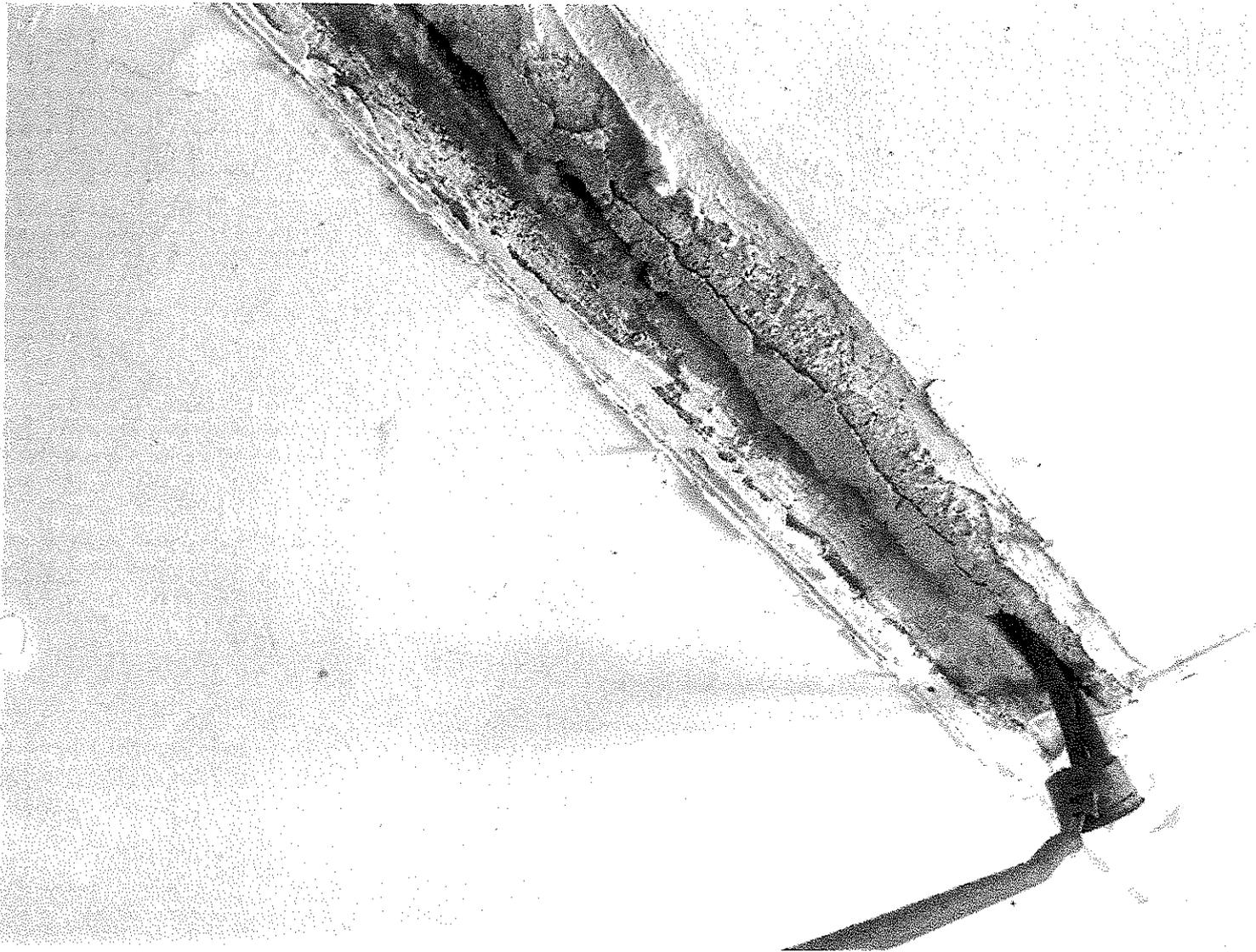
Le capital contenu ou le système d'évaluation du contenu est correctement appliqué.

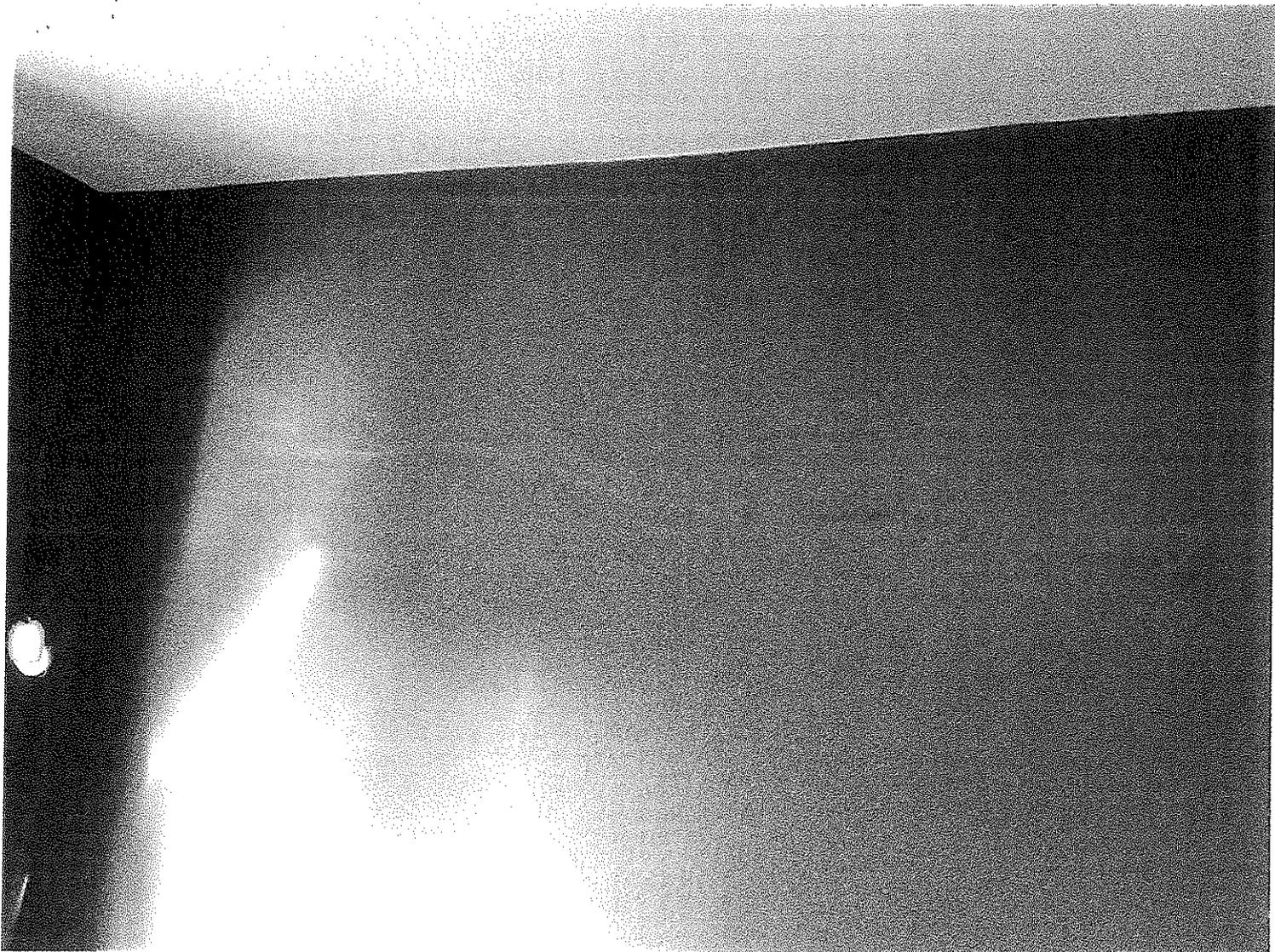
Le risque est conforme à votre police.

CONCLUSION:

Cas non couvert par votre contrat, nous clôturons ce dossier et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées





0

